

Le Département de la Charente-Maritime recrute par voie statutaire pour
la Direction du développement des territoires :

**UN AGENT D'EXPLOITATION AEROPORTUAIRE (H/F)
HABILITATION AFIS OBLIGATOIRE**

Poste basé à Saint-Agnant
Cadre d'emplois des techniciens ou des adjoints techniques

Sous la responsabilité du chef de service aménagement et développement vous
serez en charge du bon déroulement des opérations dans le respect des
procédures aéronautiques.

Vos missions principales :

- Etre en relation téléphonique ou physique avec les usagers ou les entreprises prestataires.
- Faire le relais des besoins d'intervention auprès des Directions départementales référentes.
- Entretien le premier niveau des bâtiments et infrastructures.
- Inspecter les pistes selon les préconisations réglementaires.
- Activer le Service d'information de vol d'aérodrome (AFIS) selon horaires publiées ou sur demande.
- Fournir aux services de l'Aviation Civile des données et renseignements pour la diffusion de l'information aéronautique.
- Mettre en œuvre des moyens correctifs destinés à assurer la sécurité de la plate-forme (lutte contre le péril animalier, corrections de pannes mineures sur les équipements de radio-navigation aérienne...).
- Contrôler le respect de l'arrêté de police concernant les modalités d'accès et de circulation en zone réservée d'aérodrome.
- Surveiller et contrôler la bonne utilisation des installations.
- Réaliser l'avitaillement, y compris les opérations de contrôle qualité des carburants et les déclarations en douanes
- Participer aux différentes réunions en lien avec l'activité de l'aéroport.
- Établir les statistiques de trafic (sur logiciel spécifique) et transmettre mensuellement aux services de l'Aviation Civile à leur demande.
- Emettre son avis technique sur les futurs développements possibles du site.

Profil : Titulaire d'un BAC +2, vous avez une connaissance parfaite des réglementations aéronautiques et des protocoles spécifique à la plate-forme et des vérifications AFIS avec mention langue anglaise.

Le permis B est indispensable ainsi que la pratique de l'anglais aéronautique.

Fort d'une expérience similaire, vous êtes Autonome, rigoureux, méthodique, polyvalent et disponible.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire - Temps complet
Interventions possibles les week-ends, jours fériés et nuits.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service emploi-recrutement au 05.46.31.73.50.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation et dernier arrêté), avant le 4 mai 2018, par courriel à emploi.recrutement@charente-maritime.fr ou par voie postale : Département de la Charente-Maritime, 85 bd de la république 17076 La Rochelle.